

Arrêté ARS n° 2023-14-0392

Portant :

- **modification de la programmation autorisée par l'arrêté ARS n°2023-14-0076 du 19 juillet 2023 ;**
- **programmation de la transmission des évaluations de la qualité des établissements et services médico-sociaux relevant du b) de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2024 à 2028, conformément aux articles L. 312-8 et D. 312-204 du même code, pour le secteur des personnes en situation de handicap du département du Rhône**

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-1, L. 312-8 et D. 312-204 ;

Vu les arrêtés n° 2018-1921, 2018-1922, 2018-1923 et 2018-1924 du 28 mai 2018 publiés le 14 juin 2018, constituant le socle du Projet régional de santé (PRS) 2^{ème} génération de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu le programme interdépartemental et régional d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) en vigueur ;

Vu le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 modifié relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Vu l'arrêté ARS n°2023-14-0076 du 19 juillet 2023 portant programmation des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du b) de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2023 à 2027, conformément aux articles L. 312-8 et D. 312-204 du même code, sur le secteur des personnes en situation de handicap du département du Rhône ;

Considérant l'instruction n°DGCS/SD5B/2023/91 du 28 juin 2023 relative à la mise en œuvre de l'évaluation des activités et de la qualité des prestations délivrées dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Considérant la nécessité d'adapter la programmation pluriannuelle au regard de l'évolution de l'offre médico-sociale sur le Département du Rhône, notamment en raison de :

- la création de nouveaux établissements et services médico-sociaux sur le territoire, du fait de la pérennisation de dispositifs expérimentaux, et/ou de fermetures potentielles de structures ;
- du regroupement de plusieurs établissements et services sociaux et/ou médico-sociaux ;
- la programmation de négociations de Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) afin d'ajuster la date de l'évaluation avec celle de réalisation du diagnostic CPOM, notamment dans le cas de cessions d'autorisations ;
- du souhait de gestionnaires de regrouper les évaluations de ses structures et services ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Conformément aux articles L. 312-8 alinéa 1 et D. 312-204 alinéa 1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la programmation pluriannuelle annexée à l'arrêté ARS n°2023-14-0076 du 19 juillet 2023 est modifiée comme indiqué dans l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : La programmation pluriannuelle, prévue à l'article D. 312-204 du code de l'action sociale et des familles, des échéances prévisionnelles de transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux dont l'autorisation est délivrée conformément au b) de l'article L. 313-3 du même code porte sur la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028 et sur le secteur des personnes en situation de handicap du département du Rhône.

En application de l'article D. 312-204 du code de l'action sociale et des familles, et compte tenu du rythme quinquennal des évaluations :

- les établissements et services autorisés entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2009 ayant transmis le résultat de leur évaluation avant le 1^{er} juillet 2023 sont intégrés dans la programmation pluriannuelle à compter du 1^{er} janvier 2028 ;
- les établissements et services ayant transmis leurs résultats d'évaluation entre le 1^{er} juillet 2023 et le 31 décembre 2023 doivent transmettre un nouveau rapport d'évaluation à l'autorité en charge de leur autorisation entre le 1^{er} juillet 2028 et le 31 décembre 2028, sauf si, en application de l'article 1 du présent arrêté, les établissements et services ont fait l'objet d'une modification de la programmation.

Cette programmation peut être modifiée au plus tard au 31 décembre de chaque année au titre des cinq années suivantes.

Article 3 : Les résultats des évaluations sont à transmettre aux autorités compétentes, conformément à l'article L. 312-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 4 : Dans les deux mois suivant sa publication pour les tiers, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent. En application du décret n°2018-251 du 6 avril 2018, les particuliers et les personnes morales de droit privé non représentées par un avocat peuvent communiquer avec un Tribunal administratif par la voie de l'application informatique « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

Article 5 : Le Directeur de la délégation départementale du Rhône de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 13/02/2024

La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes
P/La Directrice Générale et par délégation,
Le directeur de l'autonomie
Raphaël GLABI

Annexe (1/7) relative à la programmation du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2028 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé pour le secteur des personnes en situation de handicap du département du Rhône

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2023	2 ^{ème} semestre	ADAPEI DU RHONE	690796743	IME PIERRE DE LUNE	690029269
		AFG AUTISME	750022238	SESSAD EMILE ZOLA	690013339
		FONDATION OVE	690793435	CMPP RENE MILLIEX	690783170
				DITEP GEORGES SEGUIN	690034228
				DITEP L'ECOSSAIS	690033865
				MAISON DE REPITS ENFANTS	690043245
				MAISON DE REPIT ADULTES	690043252
				SESSAD MARIE-CURIE	690041504

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2024	1 ^{er} semestre	CH LE VINATIER	690780101	SESSAD LES PASSEMENTIERS	690025705
		FONDATION CHANTELISE	690046370	DIME TERANGA	690036926
		FONDATION OVE	690793435	DIME JEAN FAYARD	690782313
		FONDATION PARTAGE ET VIE	920028560	MAS ROBERT RAMEL	690031554
				MAS DE L'ARGENTIERE	690041892
				SESSAD SIMONE VEIL	690042262

Annexe (2/7) relative à la programmation du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2028 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé pour le secteur des personnes en situation de handicap du département du Rhône

Année de transmission du rapport	Échéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2024	2 ^{ème} semestre (1/2)	ADAPEI DU RHONE	690796743	DIME L'ESPERELLE	690781109
				DIME PERCE-NEIGE	690782214
				ESAT BELLEVUE - ADAPEI 69	690790605
				ESAT JACQUES CHAVENT - ADAPEI 69	690791199
				ESAT LA COURBAISSE - ADAPEI 69	690790829
				ESAT LA GOUTTE D'OR - ADAPEI 69	690790597
				ESAT LEON FONTAINE - ADAPEI 69	690786348
				ESAT LOUIS JAFFRIN - ADAPEI 69	690799549
				IME LE BOUQUET	690781224
				IME LES COQUELICOTS	690020938
				IME LES PRIMEVERES	690782552
				IME L'OISEAU BLANC	690781257
				MAISON D'ACC. SPECIALISEE PAUL MERCIER	690807144
				MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE JOLANE	690807722
				SESSAD ALLIANCE	690790563
				SESSAD ALLIANCE SITE LE BOUQUET	690050455
		ASSOCIATION L ADAPT	930019484	ESPO LADAPT RHONE METROPOLE DE LYON	690016878
				ESRP LADAPT IRIGNY	690781000
				ESRP-ESPO LADAPT LYON	690780978
		ASSOCIATION LA ROCHE	690001201	U.E.R.O.S. LADAPT	690029152
				ESAT LA ROCHE AMPLEPUIS	690030416
				ESAT LA ROCHE BRIGNAIS	690043229
				ESAT LA ROCHE LES SAUVAGES	690786371
				ESAT LA ROCHE TARARE	690030424
				MAS HANDICAP PSYCHIQUE	690044599

Annexe (3/7) relative à la programmation du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2028 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé pour le secteur des personnes en situation de handicap du département du Rhône

Année de transmission du rapport	Échéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2024	2 ^{ème} semestre (2/2)	ASSOCIATION LA SAUVEGARDE 69	690791686	DIME LA CERISALE	690781190
				DITEP LA MAISON DES ENFANTS	690781281
				ITEP SAINT-PIREST	690029319
				SESSAD DU SITEPP DE SAINT PRIEST	690029079
				SESSAD EMMANUEL GOUNOT	690807490
		ASSOCIATION MESSIDOR	690002290	ESAT MESSIDOR L'ARBRESLE	690030374
				ESAT MESSIDOR VENISSIEUX	690030382
				ESAT MESSIDOR VILLEFRANCHE SUR SAONE	690024104
		ASSOCIATION SESAME AUTISME RHONE ALPES	690798293	IME LE CLOS DE SESAME	690031315
		FEDERATION DES APAJH	750050916	SESSAD APAJH 69	690004338
				SESSAD APAJH 69 SITE DE MARCILLY	690051586
		FONDATION GABRIEL-FRANCOIS RICHARD	690000476	ESAT LES ATELIERS DU MOULIN A VENT	690791934
				MAS LA MAISON DES MOLLIERES	690035233
				SESSAD DE F. GABRIEL-FRANÇOIS RICHARD	690796537
		FONDATION OVE	690793435	DIME HENRI SALVAT	690019328
				DIME YVES FARGE	690781315
		INST REG SOURDS AVEUGLES DE MARSEILLE	130804370	INST D'EDUC SENSORIELLE LES PRIMEVERES	690790571
		ODYNEO	690791108	CEM JEAN-MARIE ARNION	690781133
				DIEM JUDITH SURGOT	690781166
				ESAT ODYNEO HENRI CASTILLA	690783162
				SESSAD MARCO POLO VILLEFRANCHE	690045752
		PRADO EDUCATION	690000484	SESSAD MARCO POLO LIMONEST	690800792
				DITEP LE PRADO	690786215

Annexe (4/7) relative à la programmation du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2028 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé pour le secteur des personnes en situation de handicap du département du Rhône

Année de transmission du rapport	Échéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2025	1 ^{er} semestre	ADAPEI DU RHONE	690796743	SESSAD JOSEPHINE BAKER	690018148
		ALGED	690001565	ESAT ALGED DIDIER BARON	690800198
				ESAT ALGED HELENE RIVET	690791314
				ESAT ALGED LA ROUE	690787932
				ESAT ALGED ROBERT LAFON	690791348
		APF FRANCE HANDICAP	750719239	DIEM LES PAPILLONS	690031760
		FONDATION OVE	690793435	DIME ALINE RENARD	690797881
				DISPOSITIF SURDITE	690805833

Année de transmission du rapport	Échéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2025	2 ^{ème} semestre (1/2)	ACOLEA AMPH - MEDICO SOCIAL	690000914	DITEP LA BERGERIE	690782339
				DITEP LA PAVIERE	690000393
				DITEP LES EAUX VIVES	690781273
				IMPRO DENISE CLERE	690784400
				SESSAD LES CRAYONS DE COULEUR	690051701
		ADPEP 69 METROPOLE DE LYON	690793567	CMPP BOSSUET	690781349
				DITEP GERLAND	690781067
				DITEP VILLEURBANNE DUCHERE	690031943
		ALGED	690001565	ECOLE MASSO-KINE.POUR DEF.VISUEL	690787593
				SESSAD ADPEP	690029897
				IME DE FOURVIERE	690787627
				IME MARGUERITE GIRIER	690782859
				SESSAD DE FOURVIERE	690004379
				SESSAD MARGUERITE GIRIER	690030804

Annexe (5/7) relative à la programmation du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2028 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé pour le secteur des personnes en situation de handicap du département du Rhône

Année de transmission du rapport	Échéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2025	2 ^{ème} semestre (2/2)	APF FRANCE HANDICAP	750719239	MAS CLE DE SOI	690051107
				SSIAD CLE DE SOI	690035530
				SSIAD SGL CLE DE SOI	690040860
		ASSOCIATION VALENTIN HAUY	750721037	ESAT ODETTE WITKOWSKA	690791330
		CH LE VINATIER	690780101	MAS MAURICE BEAUJARD	690805544
		ETAB PUBLIC NAT ANTOINE KOENIGSWARTER	910808781	ESRP EPNAK LYON	690781034
				PAOFIP VILLEFRANCHE	690052485
		FONDATION GABRIEL-FRANCOIS RICHARD	690000476	CEM FONDATION GABRIEL-FRANCOIS RICHARD	690781141
		FONDATION OVE	690793435	DIME JEAN-JACQUES ROUSSEAU	690782545
				ESAT OVE INSERTION MYRIADE	690031323
				MAS MICHEL CHAPUIS	690041405
		ITINOVA	690793195	DIEM HENRI GORMAND	690781265
				DITEP CLAIR'JOIE	690038328

Année de transmission du rapport	Échéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2026	1 ^{er} semestre	ADAPEI DU RHONE	690796743	MAS SOLEIL	690011168
		ADPEP 69 METROPOLE DE LYON	690793567	DITEP LA CRISTALLERIE	690781125
		FONDATION ARHM	690796727	ESAT DENIS CORDONNIER - ARHM	690781240

Annexe (6/7) relative à la programmation du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2028 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé pour le secteur des personnes en situation de handicap du département du Rhône

Année de transmission du rapport	Échéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2026	2 ^{ème} semestre	ASSOCIATION L ADAPT	930019484	ESAT HORS LES MURS	690009899
		CH LE VINATIER	690780101	CENTRE REGIONAL DE RESSOURCES AUTISME	690006648
		FONDATION ARHM	690796727	MAS DE REVOLAT FEYZIN - ARHM	690793294
		OEUVRE DE SAINT LEONARD	690001193	ESAT SAINT LEONARD	690786330
		S.A.P.A.R.	690001961	ESAT GALLIENI MEYZIEU	690044888
		UGECAM RHONE-ALPES	690029723	ESAT GALLIENI VILLEURBANNE	690791397
				MAS VIOLETTE GERMAIN	690018528

Année de transmission du rapport	Échéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2027	1 ^{er} semestre	ASSOCIATION INDUSTRIE-SERVICE	690002258	ESAT INDUSTRIE SERVICE	690795885
		FONDATION OVE	690793435	DIME MATHIS JEUNE	690781307
2027	2 ^{ème} semestre	ADPEP 69 METROPOLE DE LYON	690793567	DIME DU VAL DE SAONE	690808597
				CTRE TECHNIQUE RGAL POUR DEFIC VISUELS	690012778
				S3AS CITE PELLET RUE DE FRANCE	690012828
				S3AS DE VILLEURBANNE	690012869
		AGIVR	690796735	SESSAD BOSSUET	690013438
				DIME LES GRILLONS	690782305
		FEDERATION DES APAJH	750050916	SOL'ACT ESAT DE L'AGIVR	690786389
				SOL'ACT ESAT DE L'AGIVR (ANNEXE)	690799515
		FONDATION CHANTELISE	690046370	ESAT HORS MURS APAJH	690013388
				DITEP LES LISERONS	690784392
				SESSAD LES LISERONS	690006572

Annexe (7/7) relative à la programmation du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2028 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé pour le secteur des personnes en situation de handicap du département

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2028	1 ^{er} semestre	AGIVR	690796735	MAS LES PEUPLIERS	690045620
		ASSOCIATION LA ROCHE	690001201	ESAT LA ROCHE VENISSIEUX	690024948
		FONDATION ARHM	690796727	MAS LE BOSPHORE - ARHM	690034103
				UR TSA FONDATION ARHM	690054523
		ODYNEO	690791108	MAS LES TOURRAIS	690029418
	2 ^{ème} semestre	ADAPEI DU RHONE	690796743	IME PIERRE DE LUNE	690029269
		AFG AUTISME	750022238	SESSAD EMILE ZOLA	690013339
				CMPP RENE MILLIEX	690783170
				DITEP GEORGES SEGUIN	690034228
		FONDATION OVE	690793435	DITEP L'ECOSSAIS	690033865
				MAISON DE REPIT ADULTES	690043252
				MAISON DE REPITS ENFANTS	690043245
				SESSAD MARIE-CURIE	690041504